



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

Points des changements réglementaires

MLAIC 8 Janvier 2020

Le Neubourg le 12 Janvier 2020

Préambule

A la veille de nos Championnats et au lendemain de la parution d'un nouveau règlement, je viens vous faire le point sur les amendements et nouveaux articles ou alinéas impactant directement nos pratiques. Ceci étant, je ne doute pas que chacun d'entre vous, avant toute compétition, en tireur à l'arme ancienne averti et consciencieux, prendra le temps d'aller le lire. En bleu clair les points changés et foncé mes commentaires. Bonne lecture

Page de 1 à 8 : A°/ Modification du règlement.

- De 1 à 6 : Tirs de précision.
- De 6 à 8 : Plateaux.

Page 8 : B°/ Communiqué de la CNS Armes Anciennes du 18 décembre 2019

Page 9 : C°/ Focus Tanzutsu.

A°/ Modifications du règlement

Chapitres 1 & 2

Concernent les participants aux CdF :

- Rappel concernant les réclamations

1.9 ; f) Les réclamations concernant les scores doivent être déposées auprès de l'Arbitre Chef dans l'heure qui suit la publication initiale des résultats. (En France, le délai est de 30 minutes). Les frais d'inspection de la cible sont de dix euros (10€) et la taxe de réclamation est de vingt euros (20€). Si la réclamation est justifiée, la totalité est remboursée, autrement non. (En France, le tireur peut réclamer lui-même ou mandater une personne de son choix pour le faire).

- Juste à retenir le nouveau point 1.11 concernant le dopage :

1.11 Comité Antidopage (A.D.C.)

Après son élection et pour la durée de son mandat, le S.G. nommera un A.D.C. composé au minimum de trois experts hautement compétents et reconnus du point de vue médical ou juridique (les deux points de vue doivent être traités par l'équipe d'experts).

La tâche de l'A.D.C. sera :

a) Etablir pour le MLAIC des règles antidopage qui soient conformes aux règles de l'A.M.A (WADA) tout en tenant dûment compte des besoins médicaux des concurrents.



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

- b) Etablir pour le MLAIC un catalogue de sanctions et établir un système de révision des sanctions.**
- c) Surveiller les sanctions et en informer le S.G. et la Commission en cas d'infraction.**
- d) Décider des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (T.U.E.). Les procédures exactes sont décrites au paragraphe 10 de ce règlement.**

Sans conséquences concrètes sur nos pratiques habituelles, je tiens juste à attirer votre attention sur le fait que depuis longtemps, nous n'avons eu connaissance de contrôle tant régional que national.

Point 2.3 7) Epreuves par équipes

.../...

- 7) Epreuves par équipe qui seront tirées uniquement en Origine :
9 (Gustav Adolph), 10 (Pauly), 11 (Versailles), 18 (Boutet), 26 (Wedgnoek), 27 (Nobunaga), 30 (Adams), 41 (Egg) et 43 (Hibuta).**
- 8) Epreuves par équipe qui seront tirées uniquement en Réplique :
13 (Peterlongo), 29 (Lucca), 31 (Halikko), 32 (Magenta), 33 (Forsyth) et 44 (Hinawa).**
- 9) Epreuves par équipe qui peuvent être tirées Origine et Réplique mélangées:
17 (Amazones), 19 (Nagashino), 20 (Rigby), 24 (Pforzheim), 25 (Wogdon), 34 (Hawker), 35 (Batesville), 39 (Kunitomo), 40 (Enfield) et 42 (Kossuth).**

En France REGLEMENT SPORTIF 2020

B.5.1.2. Équipes

Voir les règles générales (§A) et critères suivants :

Une équipe est formée de trois tireurs excepté dans la discipline N° 11 Versailles (combiné N° 9 + N° 10) et dans la discipline N° 17 Amazone (équipe de deux tireuses N° 8). Les équipes peuvent être composées de tireurs utilisant indistinctement des armes d'origine ou des répliques. La même arme ne peut être utilisée que par un des tireurs composant une équipe dans une épreuve donnée. Les équipes peuvent être composés indistinctement de tireurs des catégories S1 ou JG dans la même épreuve, c'est à dire que les tireurs des classements juniors peuvent être intégrées aux équipes S1.

Dénomination des équipes en fonction des épreuves :

Armes d'épaule :

- | | | |
|---------|--------------|--|
| • N° 9 | Miquelet | (Règles du N° 1 Miquelet). |
| • N° 10 | Minié | (Règles du N° 3 Minié). |
| • N° 11 | Versailles | (Combiné N° 9 Miquelet + N° 10 Minié). |
| • N° 17 | Walkyrie | (Règles du N° 8 Walkyrie). |
| • N° 19 | Tanegashima | (Règles du N° 14 Tanegashima). |
| • N° 20 | Withworth | (Règles du N° 4 Whitworth). |
| • N° 24 | Vetterli | (Règles du N° 15 Vetterli). |
| • N° 26 | Maximilien | (Règles du N° 2 Maximilien). |
| • N° 40 | Lamarmora | (Règles du N°37 Lamarmora) |
| • N° 42 | Pensylvannia | (Règles du N°36 Pensylvania) |



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

Armes de poing :

- N° 13 Peterlongo (Règles des N° 7 Colt et N°12 Mariette).
- N° 18 Kuchenreuter (Règles du N° 6 Kuchenreuter).
- N° 25 Cominazzo (Règles du N° 5 Cominazzo).
- N° 39 Tanzutsu (Règles du N° 28 Tanzutsu).

Tir sur plateaux :

- N° 34 Manton (Règles du N° 21 Manton)
- N° 35 Lorenzoni (Règles du N° 22 Lorenzoni)

Chapitre 3 : Règles de sécurité

3.3 Obligation spécifique des concurrents pendant la compétition

j) Mèches :

- 1) Pendant le chargement, l'extrémité allumée de la mèche sera maintenue dans un container sûr.
- 2) Lors du tir, la mèche doit être assurée afin qu'elle ne se détache pas au départ du coup.
- 3) Si un coup ne part pas, le concurrent restera en visée pendant au moins 10 secondes avant d'annoncer un long feu.
- 4) La poudre d'amorçage doit toujours être couverte ou protégée des étincelles par un autre moyen. Elle doit être contenue en permanence dans un petit récipient équipé d'un dispositif de décompression ou dans des dosettes individuelles.

ET :

3.5 Amorces et poudre d'amorçage

b) Poudre d'amorçage :

- 1) La poudre d'amorçage doit être contenue dans des dosettes individuelles ou bien :
- 2) dans des petits récipients équipés d'un dispositif de décompression.



Concrètement, la plupart d'entre nous sont équipés de la poire à pulvérin de Pédersoli. Il suffit de dévisser le bouchon laiton de l'extrémité et le remplacer par un tronçon de bouchon en l'enfonçant en lieu et place. Pour les autres adapter ou adopter un système de même efficacité.

A vérifier impérativement avant le début des matchs

- 3) Les petits récipients (poire à poudre d'amorçage) ne doivent pas contenir plus de 16,2 grammes (250 grains).



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

Chapitre 4 : Epreuves Précision

4.4 Détails de la compétition

a) Généralité

3-2) Debout :

3-2-1) Fusils : le tireur doit être debout, librement, les 2 pieds sur le sol ou sur le tapis de tir sans aucun autre appui. Le fusil doit être tenu avec les 2 mains et ou l'épaule, la joue et la partie de la poitrine proche de l'épaule, toutefois, le fusil ne doit pas toucher la veste ou la poitrine au-delà de la zone de l'épaule et de la poitrine. La partie supérieure du bras et le coude peuvent s'appuyer sur la poitrine ou la hanche. **Un pommeau ou une bretelle peuvent être utilisés dans les épreuves libres à condition qu'ils soient contemporains de l'arme.**

Ceci vient répondre aux :

- *Ai-je le droit de me brider dans ma bretelle pour tirer ou puis-je monter un pommeau sur ma Tryon.... Réponses données.*
- *Les bretelles des armes réglementaires peuvent-être utilisées de mêmes dans ces épreuves.*
- *Le portage des armes à la bretelle est autorisé en MLAIC. Attention aux règlements intérieurs des différents clubs. Pour le prochain régional à Lisieux, celui-ci l'interdit, quel que soit le type d'arme et son époque.*

b) Série en 30 minutes

1) Les signaux suivants seront utilisés pour commencer et arrêter une série :

- Commencer le tir : 2 coups de sifflet ou autre instrument similaire audible.
- Cesser le tir temporairement : série de coups de sifflet brefs.
- Cesser le tir : 1 coup de sifflet long. (Un tir exécuté avant la fin du coup de sifflet sera validé)

2) Les tireurs peuvent apporter leurs équipements sur le pas de tir dès que ce dernier est dégagé.

3) Les tireurs ne peuvent pas manipuler leurs armes tant que le commandement n'a pas été donné.

4) Après le commandement, les tireurs disposeront d'un minimum de cinq (5) minutes de temps de préparation (tir à sec par exemple).

.../...

12) Immédiatement après le signal de fin de tir, les tireurs doivent ranger les armes et les équipements, exceptés ceux qui ont été prévus pour un contrôle aléatoire.

e) Cibles simples, doubles et électroniques :

1) Dans les épreuves tirées sur la cible C200, une seule cible sera utilisée pour les 13 coups de chaque compétiteur.

2) Dans les épreuves tirées sur la cible C50, 2 cibles sont placées côte à côte et au même niveau pour chaque compétiteur. (En France des cibles basculantes pourront être utilisées).



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

Mes'avis que l'Arbitre du pas de tir a tout intérêt à orchestrer la sortie des tireurs et l'entrée des suivants. Coup de sifflet donné, que les entrants laissent au moins le temps aux sortants de ranger leurs affaires. (Et c'est d'expérience).

L'officialisation d'un temps de préparation entérine une pratique fréquente. (Attention aux cheminées elles n'aiment pas le tir à sec sauf protection).

Avec l'utilisation de cible basculante nous ne devrions plus voir de cibles l'une au-dessus de l'autre y compris dans les matchs amicaux. Cela permet d'élargir à d'autres Clubs la possibilité d'organiser un Championnat, ce qu'il ne pouvait faire par manque de place ou pour les autres d'accroître le nombre de pas de tir possible.

4.6 Comptage des points

a) 2 cibles C50 :

Dans les épreuves où 2 cibles sont utilisées, un maximum de 7 coups sur l'une et de 6 coups sur l'autre est autorisé. S'il y a plus de 7 coups dans une cible, les meilleurs coups supplémentaires seront comptés comme manqués.

Exemple :

Cible 1 (8 coups) : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 8, 7 (supprimer le meilleur coup, 10).

Cible 2 (5 coups) : 10, 9, 9, 9, 8.

Résultat : 10, 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 8, 8, 7

Total : 91

Dans le cas où plus de 13 coups ont été tirés, les coups de plus haute valeur sont retirés et les 13 coups de plus basse valeur sont enregistrés.

En France ceci vient logiquement à l'appui de la résolution d'un tir croisé non identifié. (d) 2^e).

4.7 Arme

D) Origines

1) Fusils Réglementaires – Fusils et mousquets de service y compris l'Enfield Volunteer (cal. 577), utilisés dans les épreuves n° 1, 3, 9, 10, 32, 37 et 40 et soumis aux règles suivantes :

.../...

1-5) Le calibre du canon doit être supérieur à 13,5 mm (.53") pour les percussions et 16,5 mm (.65") pour les silex.

3) Fusils à silex - Tout fusil d'origine se chargeant par la bouche équipé d'un système d'allumage à silex et d'organes de visée d'époque, utilisé dans les épreuves n° 2, 26, 36 et 42.

3-1) Les organes de visée ouverts ou œilleton (comprenant la fabrication des reproductions modernes) sont autorisés pourvu que leur conception soit conforme à la période de fabrication (jusqu'à 1850) et appropriée à l'arme. Les guidons circulaires sont interdits.



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

- Apparition d'un calibre mini pour les mousquets à silex réglementaires. Dommage pour les carabines de Mamelouks ou les mousquetons de prévôté des monnaies ainsi que pour d'autres armes réglementaires d'autres nations. (J'en conviens ils ne se rencontrent pas tous les matins)
- Par défaut seuls des guidons à lame peuvent être utilisés sans précision de forme, en trou de serrure, droit, fin large, etc..

REGLES IDENTIQUES POUR LES REPLIQUES

E/ Répliques

4) Les calibres seront identiques. Une tolérance est admise, c'est-à-dire 10% ou 1mm, la valeur la plus basse des deux étant retenue.

4.9 Accessoires

.../...

e) Habillement

.../...

En aucune circonstance ne sont autorisés :

1-4) les soutiens de poignet dans les épreuves armes de poing.

1-5) les chaussures qui couvrent l'articulation de la cheville dans les épreuves armes de poing.

1-6) les gants dépassant l'articulation du poignet dans les épreuves armes de poing.

4.10 Normes des stands

.../...

3) Les cadres seront construits de telle sorte que la hauteur du centre de la cible soit à :

- Stand 25 mètres : 140 cm +10 cm / -20 cm

- Stand 50 mètres : 100 cm +25 cm / -50 cm

- stand 100 mètres : 150 cm + / - 100 cm

Au-dessus du niveau du pas de tir (sol ou table de la position couchée).

Nous voici venus à des notions + compréhensibles.

4.11 Epreuves précisions

.../...

c) Epreuves individuelles

.../...

N°7 Colt - Individuel O – Equipe : N° 30 Adams (O)

A) Arme : Revolver libre à percussion (civil ou militaire), uniquement Origine

.../...

N° 12 Mariette - Individuel R - Equipe : N° 13 Peterlongo (R)

A) Arme : Revolver militaire à percussion, uniquement Réplique (sous réserve des normes et des restrictions militaires)



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

.../...

N° 23 Donald Malson - Individual O or R

A) **Révolver libre à percussion en Origine, militaire en Réplique**, le même qui est utilisé dans les épreuves Colt ou Mariette.

Dit autrement : en Colt nous pouvons utiliser tous types de revolvers d'époques, en Mariette, seuls ne peuvent être utilisés que des copies exactes de revolvers réglementaires.

Chapitre 5 Epreuves plateaux

.../...

5.4 Lanceur

.../...

d) Dans le cas où la série est interrompue en raison du mauvais fonctionnement persistant d'un équipement technique, **ou si le lanceur a été remplacé**, le chronomètre sera arrêté, le temps écoulé et les résultats seront enregistrés. Une fois le problème résolu **ou si le lanceur a été remplacé**, le match reprendra où il s'était arrêté. **Si l'arrêt est supérieur à 10 minutes**, les tireurs peuvent vider leur **arme avant la reprise de la série** et un plateau d'essai peut être lancé. **La série reprendra là où elle s'était arrêtée.**

5.5 Plateaux

Les plateaux doivent être du modèle standard utilisé dans les disciplines olympiques. **(En France des plateaux « flash » pourront être utilisés dans les finales)**

5.8 Séries de tir

.../...

e) **Un raté est l'échec de la charge principale à s'enflammer par un défaut du système d'allumage ou par la charge principale elle-même. Il peut être dû à une pierre ou une amorce défectueuse, à l'encrassement ou l'obstruction de la cheminée ou de la lumière, à la non-inflammation de la poudre d'amorçage due à l'humidité, la pluie ou sa perte à cause du vent violent.**

5.9 Barrages

a) **En cas d'égalités pour les six premières places individuelles, des barrages seront tirés sur cinq plateaux. Les dates et heures des barrages seront publiés dans la mesure du possible sur le panneau officiel d'affichage et des notes individuelles seront déposées dans la boîte à lettre des nations, si le temps est limité le Directeur du tir fera tous les efforts pour informer par d'autres moyens le capitaine d'équipe et tous les compétiteurs concernés par le barrage.**

Déroulement du barrage :

- 1) **Silex et percussion : Chaque compétiteur tire un plateau de chaque poste.**
- 2) **Si le plateau est manqué le barrage se poursuit au poste suivant. Si l'égalité persiste après 5 plateaux, le tir continuera jusqu'au prochain manqué qui déterminera le perdant.**
- 3) **Si le barrage se poursuit au-delà de 25 plateaux, 1 raté supplémentaire sera accordé.**
- 4) **Les tireurs doivent avoir un nombre de charges suffisant pour assumer un barrage.**



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

b) **Dans le cas d'un barrage par équipes**, le classement par équipes sera résolu en remontant les planches de la dernière série. L'équipe gagnante sera celle qui aura la série ininterrompue la plus longue en partant de la fin, de l'un quelconque des 3 tireurs de l'équipe.

5.11 Chargement

.../...

e) **Poires à poudre d'amorçage : voir article 3.5**

5.12 Règles de tir

.../...

o) **Les protections oculaire et auditive sont obligatoires pendant le tir.**

.../...

s) **Un plateau sera déclaré « no bird » et un autre plateau sera accordé au tireur qu'il l'ait tiré ou non, si :**

.../...

7) **Si un raté de tir ou un incident est dû à l'avarie de l'arme, de la platine ou du chien.**

Une défaillance mécanique est définie comme suit :

a) **Platine cassée ou l'une de ses pièces.**

b) **Crosse cassée ou très fendue pénalisant le tireur.**

c) **Chien/serre-pierre/détente cassés (pas le pontet sauf s'il fait partie intégrante du mécanisme de détente).**

Une panne mécanique n'inclut pas une bande de visée se séparant partiellement ou totalement du canon ; une rupture de baguette de chargement (baguette d'origine ou autre baguette utilisée pour le chargement) ; un support de baguette de chargement qui n'est plus fermement fixé au canon ou qui s'en sépare ; la perte du grain d'orge ; la plaque de couche qui se desserre de la crosse ou qui s'en sépare.

8) **Le concurrent estime qu'il a été dérangé par un tiers, il doit lever son arme immédiatement et parler à l'Arbitre Principal qui arrêtera le tir, consultera le jury « plateaux » et donnera une décision finale. La réclamation sera inscrite dans le rapport du stand. A ce moment le chronomètre sera arrêté, le temps écoulé et les résultats seront enregistrés. Le match reprendra où il s'était arrêté. Si le temps d'arrêt dépasse 10 minutes, les tireurs peuvent vider leur arme avant la reprise et un plateau d'essai peut être lancé. La série ne sera pas reprise au début.**

B°/ Communication de la CNS Armes Anciennes du 18 Décembre 2019.

Bonjour à tous,

Voici l'information qui a été envoyée aux RRA :

Modification du Règlement Armes Anciennes France

Sur proposition de la CNS Armes Anciennes, le Comité Directeur FFTir et la CNS Arbitrage ont validé le 14 décembre 2019 les modifications suivantes au Règlement Armes Anciennes France :

- Validation des 3 armes refusées par le MLAIC :
 - o Revolver New model Navy Baumkircher
 - o Billinghamurst History n°1 Feinwerkbau



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

- Fusil Württemberger M1857 (déplacement de la hausse par certains fabricants)
- Cibles basculantes (25 et 50m) autorisées à tous les échelons de compétition.
- Possibilité d'utiliser les plateaux « flash » en finale.

Ces modifications sont applicables immédiatement et figureront dans la prochaine édition du Règlement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous souhaite de bonnes fêtes.
Bien cordialement,

Jacques Vaïsse

Pour les armes, elles ne sont donc utilisables qu'en France. Pour ceux qui ambitionnent l'équipe de France, ne pas oublier de les modifier.

C°/ Focus Tanzutsu.

Il est toujours dommage de mettre mal à l'aise un tireur de bonne foi lorsqu' à son contrôle des armes je constate des non-conformités. Il s'appuie sur les propos du manufacturier qui évidemment connaît tout de tout, mais sur une arme récemment manufacturée :.

PARTS, LOCATIONS, AND MAKEUP OF THE TANEGASHIMA

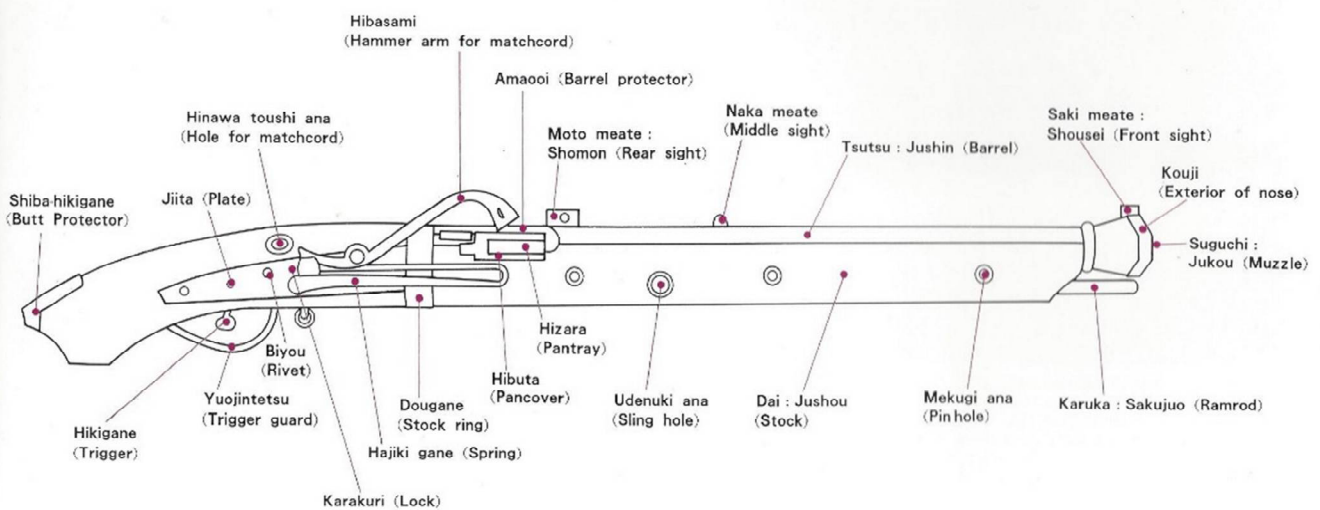


Schéma tiré du livre de Shigeo Sugawa « The Japanese Matchlock »



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR.

Commission Armes Anciennes :

C. Cailleux ; J-C. Courtois † ; L. Ebrard ; V. Hubert; J-J Janik ; Y. Terrée

- **Les non-conformités relevées :**

- **La Hausse est en arrière du bassinet**
- **La queue du bouchon de culasse est prise dans une plaque de métal**

Le règlement :

5) Pistolets à Mèche - Réplique des pistolets Tanzutsu japonais

5-4) Le canon sera inséré dans le fût et fixé à l'arrière par la queue du bouchon de culasse se logeant dans un emplacement du bois sous la bande du canon. Il est interdit de renforcer le bois à cet endroit.

Gabriel a pris sa retraite donc attention aux diverses armes aujourd'hui proposées.

Christian Cailleux Président de la commission AA, référant AA de la Ligue de Normandie de Tir.